



Agence de Développement Local  
CELLES-MONT-DE-L'ENCLUS-PECQ

---

Rue des Déportés, 10 à 7740 PECQ  
Tél. 069/55.33.09 - e-mail : [adl.celencluspecq@gmail.com](mailto:adl.celencluspecq@gmail.com)

# Rapport des 114 mois d'activités (31 octobre 2007)

Alix LOMBARD, Ludivine HENNAUT, Stéphanie VERBEKE et Perrine DERUME,

Agents de Développement Local.

## 1. Fiche signalétique de l'Agence de développement local

- Dénomination : Agence de Développement Local des Communes de CELLES, MONT-DE-L'ENCLUS, PECQ
- Adresse : Rue des Déportés 10 à 7740 PECQ.
- Date de création :
  - Démarrage : 1<sup>er</sup> juin 1998.
  - Effective : 16 avril 1999.
- Noms et prénoms des agents de niveau 1, depuis la création de l'ADL :
 

Jean RONVEAUX	du 1 <sup>er</sup> juin 1998	au 30 novembre 1998
Fabien DELHAYE	du 11 janvier 1999	au 30 juin 1999
Alix LOMBARD-DECORTE	du 19 juillet 1999	à aujourd'hui
François GRARD	du 25 janvier 2006	au 12 juin 2006
(remplacement de Alix LOMBARD durant son congé de maternité)		
Ludivine HENNAUT	du 1er septembre 2006	au 31 octobre 2007
(congé parental mi-temps puis mi-temps médical de Alix LOMBARD)		
- Noms et prénoms des agents de niveau 2/2+, depuis la création de l'ADL :
 

Alain CRETEUR (2+)	du 11 janvier 1999	au 15 janvier 1999
Isabelle GIELIS (2+)	du 8 mars 1999	au 16 septembre 2001
Stéphanie VERBEKE (2+)	du 5 novembre 2001	à aujourd'hui
Séverine DEBUSSCHERE (2+)	du 9 août 2004	au 14 novembre 2004
(Remplacement de Stéphanie VERBEKE durant son congé de maternité)		
Perrine DERUME	du 5 septembre	au 3 décembre 2007
(Remplacement de Stéphanie VERBEKE durant son congé de maternité)		

## 2. Contexte communal

### 2.1. *Schémas et Plans de développement de nos Communes :*

	CELLES	MONT DE L'ENCLUS	PECQ
<b>Zone de programmation des fonds structurels (2005)</b>	Objectif 1	Objectif 1, Leader +	Objectif 1
<b>Plan de secteur</b>	Tournai – Leuze – Péruwelz (2005)	Tournai – Leuze – Péruwelz (2005)	Tournai – Leuze – Péruwelz (2005)
<b>Plan Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) approuvé (2006)</b>	Arrêté ministériel du 17/08/1981	Arrêté ministériel du 18/11/1982	Arrêté ministériel du 22/11/1990
<b>Parc Naturel (2006)</b>		Pays des Collines (12/06/1997)	
<b>Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.)</b>			En cours
<b>Plan Communal d'Aménagement (P.C.A.)</b>			57062-PCA-001-01 (20/06/2005)
<b>Règlement Communal d'Urbanisme (R.C.U.)</b>		R.C.U. partiel approuvé	
<b>Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH approuvé 2006)</b>	Escaut-Lys (10/11/2005)	Escaut-Lys (10/11/2005)	Escaut-Lys (10/11/2005)

## **2.2. Présentation concise des trois communes :**

### **2.2.1. La Commune de CELLES :**

L'entité de Celles regroupe les anciennes communes de Celles, Escanaffles, Molenbaix, Popuelles, Pottes et Velaines. Elle s'étend sur 6.750 hectares et compte 5.435 habitants (soit  $\pm 85$  hab/km<sup>2</sup>).

Cette entité est bordée au Nord par l'Escaut (Bossuit-Avelgem) et se situe également à proximité du Mont de l'Enclus et de Frasnes, ainsi que de la ville de Tournai à l'ouest. La Commune de Celles est proche de la ville flamande de Renaix qui attire énormément de monde.

Deux axes routiers importants traversent l'entité :

- Tournai – Kain – Pottes – Escanaffles (Chaussée d'Audenarde) ;
- La Route Provinciale Renaix-Tournai qui nous permet un accès facile et direct aux autoroutes A8 et A9.

Les entreprises se situant sur l'entité ont principalement un caractère agricole (transport, machines agricoles, ...).

Le taux de chômage est passé de 11,86% en septembre 2005 à 15,62% en septembre 2006 avec toujours une proportion de femmes supérieure à celle des hommes et une majorité de chômeurs dans la tranche des 18 à 25 ans et dans la tranche d'âge 40 – 50 ans.

### **2.2.2. La Commune de MONT-DE-L'ENCLUS :**

L'entité de Mont-de-l'Enclus, qui regroupe les anciennes communes d'Amougies, Anseroeul, Orroir et Russeignies, a un relief très varié de 2.689 hectares où résident 3.291 habitants. Elle est située à la limite du Hainaut Occidental et de la Flandre Orientale.

Les quatre communes ont chacune leur caractéristique propre : Amougies a une vocation industrielle et administrative. C'est là qu'est située l'Administration communale. Russeignies et Anseroeul ont toutes deux une vocation nettement agricole avec la différence qu'Anseroeul voit dans son entité une plus grande partie de "gros exploitants agricoles". Orroir a toujours été à vocation touristique, essentiellement le tourisme d'1 jour, surtout dans sa partie "haute".

Occupation du sol (données non mises à jour depuis 1990) :

- Terres agricoles : près de 67 %
- Pâtures : plus de 20 %
- Vergers : près de 1 %
- Bois : près de 7 %
- Total bâti : près de 6 %

Le taux de chômage est en diminution ; cette réduction se situe principalement au niveau de la proportion des femmes qui devient quasiment égale à celle des hommes. Le taux de chômage était de 10,30% en septembre 2005 et est passé à 9,03% en septembre 2006. Les chômeurs font essentiellement partie de la tranche d'âge des 40 – 50 ans.

### **2.2.3. La Commune de PECQ :**

D'une superficie de 3.296 hectares occupée par quelques 5.293 habitants, l'entité de Pecq se situe dans la vallée de l'Escaut, à mi-chemin sur l'axe de communication Tournai-Mouscron ; elle se trouve également à proximité des grands axes routiers.

La Commune de Pecq regroupe les anciennes communes d'Esquelmes, patrimoine culturel et historique centré sur son église romane et son cimetière militaire du Commonwealth ; Hérinnes, ses marais et sa zone humide regorgeant d'espèces protégées ; Obigies qui se trouve au pied du Mont-Saint-Aubert ; Pecq le centre administratif de la Commune et Warcoing, centre industriel de l'entité.

Au niveau du taux de chômage, les pourcentages restent similaires depuis quelques années ; la comparaison femmes/hommes reste dans des proportions 60% / 40%, avec également une majorité de chômeurs complets indemnisés dans la tranche d'âge des 24 – 49 ans. Taux en septembre 2005 de 12,28% et en septembre 2006 de 12,28%.

## **3. Objectifs de l'ADL**

### ***3.1. Objectifs de l'agence :***

1. Le court terme : gestion des différents projets en cours de réalisation ;
2. Le moyen terme : planification stratégique et maintien des emplois déjà créés ;
3. Le long terme : établir un développement durable avec création et maintien d'emplois.

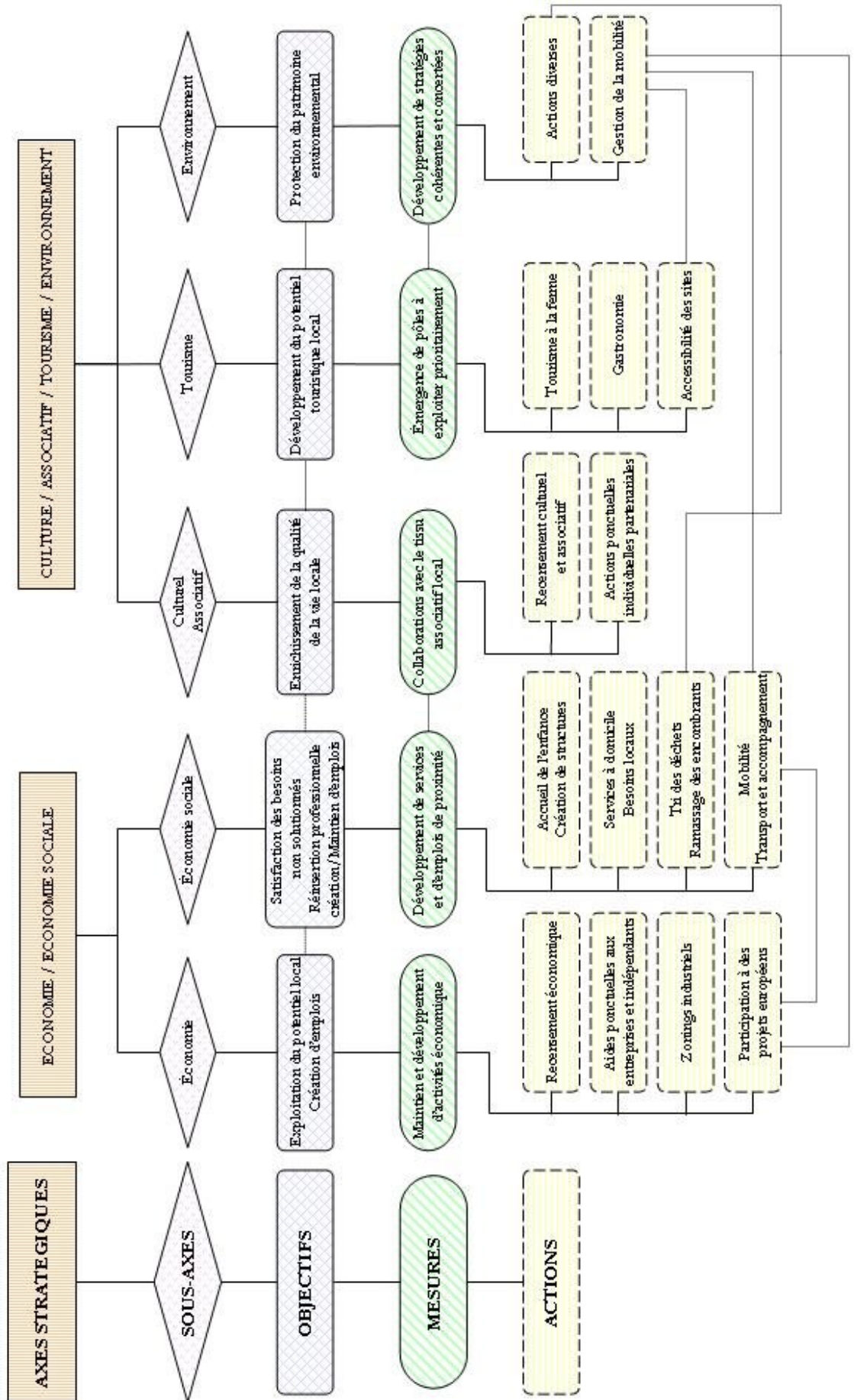
### ***3.2. La plus-value apportée par l'A.D.L. aux communes :***

1. Au fil des années, les agents acquièrent une bonne connaissance ainsi qu'une vue d'ensemble du territoire. Cette vision globale leur confère l'objectivité et le recul nécessaire à la mise en place et gestion de projets ;
2. L'agence initie et développe des projets qui ne verraient jamais le jour si l'Agence de Développement Local n'existait pas ;
3. Les agents sont proches des citoyens et facilitent le contact entre ceux-ci et les administrations en général ;
4. L'agence constitue également un relais entre pouvoirs publics et privés.

### ***3.3. Principaux axes stratégiques :***

# Agence de Développement Local des Communes de Celles, Mont-de-l'Enclus et Pecq

## Plan stratégique pour la période 2005-2008



## *Fiches projets – Table des matières*

Mobi-Service	6
Mobi-dépan'âge	10
Micorprojet Interreg III A	142
SErVICES de Proximité de QUALité, en abrégé S.E.P.Q.U.A. asbl	14
Plate forme d'économie sociale Wallonie Flandre	16
Pâte à Celles	18
Ribambelle	241
Pecq'Accueil	24
Le Mont de l'Enclus accessible à Tous (Fonds Elia)	27
Outil publicitaire Visiocom	29
Aide à la création d'activité commerciale	31
Fonds Prince Philippe Trois +	32
Portes ouvertes de l'Agence de Développement Local 2007	33
Recensement économique et social	35
Cartographie du territoire de l'A.D.L.	37
Etin'Celles asbl	38
Espace Public Numérique au Mont de l'Enclus	39
Maison de Jeunes	40

# Fiche de réalisation

## Mobi-Service

### 1. Objectifs en terme de :

- création d'activité économique dans le secteur de l'économie sociale.
- création d'emploi : création et maintien de 3 emplois.

### 2. Description du projet

L'objectif poursuivi par ce projet est double :

- a) Remédier aux problèmes de transport rencontrés par les personnes à mobilité réduite (à savoir, les personnes âgées, les personnes isolées ou ne disposant pas de moyen de locomotion) ;
- b) Faciliter la décharge des encombrants des particuliers ne disposant pas de moyens de locomotion jusqu'aux parcs à conteneurs.

### 3. Origine du projet

Un problème crucial se faisait sentir pour les trois communes : l'isolement des habitants de nos petits villages ruraux vis-à-vis des villes importantes qui les entourent, que ce soit par rapport à la vie économique ou par rapport au manque de moyens de transport. Aussi, M. Daniel Lefèbvre, bourgmestre de CELLES a souhaité remédier au problème et a chargé les agents de développement de la création et la gestion d'un service de transport et de ramassage des encombrants pour les personnes à mobilité réduite.

### 4. Public concerné

Les personnes à mobilité réduite, à savoir les personnes âgées, les personnes isolées, ou ne disposant pas de moyen de locomotion. Se sont ajoutés également les enfants à conduire en logopédie et les enfants placés par le juge.

### 5. Opérateurs

L'action sur le terrain est assurée par les trois chauffeurs. Les agents ont mis en place le service-pilote et en ont assuré la promotion, notamment via les bulletins communaux et la presse régionale.

### 6. Rôle de l'ADL

Depuis mai 2000 un service taxi social et de ramassage des encombrants pour les personnes à mobilité réduite est fonctionnel. Les agents ont en charge la gestion du Mobi-Service. En 2002, 2003 et 2004, l'ADL a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets Fonds Expérimental Services de Proximité de la Fondation Roi Baudouin. Prochain Objectif : pérennisation du Mobi-Service de par sa création en Société à Finalité Sociale et demande d'agrément en qualité d'Entreprise de Formation par le Travail.

## 7. Partenaires

- publics :

- L'intercommunale IPALLE nous autorise l'accès aux parcs à conteneurs de CELLES – MONT-DE-L'ENCLUS et d'ESTAIMPUIS ;
- La commune de PECQ prête un garage pour les véhicules et la remorque ;
- Les Centres Publics d'Aide Sociale ainsi que les maisons de repos, de par leur fonction, font connaître le taxi social aux personnes à mobilité réduite ;
- Fondation Roi Baudouin – Fonds expérimental Services de Proximité subsidié de février à octobre 2002 (27.800,00 €) ;
- Fondation Roi Baudouin – Fonds expérimental Services de Proximité subsidié de novembre 2002 à octobre 2003 (30.000,00 €) ;
- Fondation Roi Baudouin – Fonds expérimental Services de Proximité subsidié de novembre 2003 à octobre 2004 (43.135,00 €) ;

- privés :

- Lorsque leurs bénévoles ne sont pas disponibles, les mutualités font appel au **MOBI-SERVICE** pour le transport des personnes résidant sur les entités de CELLES, MONT-DE-L'ENCLUS et PECQ.

- Associatif :

- La Fondation Roi Baudouin nous a octroyé un subside de 230.000 FB dans le cadre de l'appel « Idées-Emplois » qui a permis le démarrage du projet.

## 8. Principaux obstacles

Maintien de l'équilibre budgétaire.

## 9. Grandes étapes de réalisation

Fin août 1999: reprise du dossier établi par M. RONVEAUX, premier agent de développement local;

Début septembre: rencontre avec Mme ADAM, directrice du C.P.A.S. de GEDINNE et responsable du service taxi social « Co-Voiture-Age » ;

Fin septembre: entretien avec Mme DEGHOUY, préposée A.L.E DE BERNISSART et responsable du service de ramassage des déchets ;

Mi-octobre: présentation du dossier aux trois bourgmestres et secrétaires communaux ;

Fin novembre: remise du dossier auprès de la Fondation Roi Baudouin afin de remplir les conditions sine qua non à l'obtention de la bourse allouée dans le cadre de l'appel « Idées-Emplois » ;

Fin décembre: obtention de l'autorisation d'accès aux parcs à conteneurs d'IPALLE ;

Début janvier 2000: obtention du subside s'élevant à un montant de 230.000 FB ;

Mi-janvier: impression des documents de fonctionnement ;

Février:

- Introduction d'une demande d'autorisation pour engager un chauffeur sous statut du Programme de Transition Professionnelle ;
- Détermination, en accord avec IPALLE, du type de déchets pouvant être acheminés au parc à conteneurs ;

Début mars: achat du véhicule d'occasion;

Avril – mai: passage au contrôle technique, demandes d'immatriculation et d'assurance du véhicule ;

Septembre: prises de contact :

- avec les différentes mutualités ;
- avec les commerçants et professions libérales afin de faire connaître le service au public cible.

Octobre : obtention de l'accord pour l'engagement P.T.P ;

Décembre : engagement du chauffeur ;

Mars 2001 : introduction d'une demande de prolongation du chauffeur en P.T.P. et demande d'extension pour l'engagement d'un deuxième chauffeur P.T.P. suite à l'évolution du service ;

Avril : suite à l'évolution du service, achat d'un second véhicule d'occasion. Un ouvrier communal effectue le ramassage des encombrants ;

Août : obtention de l'autorisation de procéder aux engagements sollicités ;

Décembre 2001 : engagement de deux chauffeurs (deux dames dont une émanant du CPAS et l'autre étant une chômeuse âgée de longue durée) ;

Février 2002 : sélection de notre projet d'extension du **MOBI-SERVICE** dans le cadre du Fonds expérimental – Services de proximité de la Fondation Roi Baudouin. Obtention d'un subside de 21.948,88 € couvrant les frais de fonctionnement.

Mai :

- obtention d'un don d'encouragement de 2.500,00 € auprès de la Fondation Devenir Solidaire, en vue de l'achat du troisième véhicule d'occasion ;
- introduction d'une demande de prolongation des deux chauffeurs ainsi que d'une extension pour l'engagement d'un troisième chauffeur début décembre ;

Août : demande d'ouverture d'un compte de projet (voir fiche de réalisations) ;

Septembre :

- achat du troisième véhicule – obtention des demandes de prolongation pour les deux chauffeurs et pour le troisième ;

- sélection de notre demande compte de projet pour achat d'un véhicule adaptable pour les personnes handicapées ;

Novembre : reconduction de notre projet **MOBI-SERVICE** dans le cadre du Fonds expérimental - Services de proximité de la Fondation Roi Baudouin. Obtention d'un subside de 30.000,00 € pour les frais de fonctionnement ;

Décembre 2002 : engagement du troisième chauffeur ;

23 septembre 2003 : demande de 3 points APE auprès de la DGEE en vue de maintenir le premier chauffeur qui arrive au bout de son contrat PTP. En cas de réponse négative, nous mettrons le chauffeur en ACTIVA ;

27 octobre 2003 : obtention d'un subside de 1.500 euros auprès « Cera Foundation » ;

Octobre 2003 : reconduction de notre projet **MOBI-SERVICE** dans le cadre du Fonds expérimental – Services de proximité de la Fondation Roi Baudouin. Obtention d'un subside de 43.185,00 € pour les frais de fonctionnement ;

15 novembre 2003 : demande de subsides auprès de « Proximus Foundation » en vue de l'achat et de l'adaptation d'un véhicule de type « kombi » pour les personnes en chaise roulante;

5 mars 2004 : obtention de 3 point APE auprès de la DGEE ;

Mai 2004 : souper « **MOBI-SERVICE** ». Ce souper a rapporté 2.140,00 € qui ont permis de remplacer l'une des berlines par un break d'occasion à titre bénévole ;

Octobre 2004 : demande d'un subside au cabinet du ministre MARCOURT dans le cadre de l'appel à projets Services de proximité ;

Septembre 2004 : Demande de points A.P.E. auprès de la DGEE en parallèle aux autres demandes de subvention, en vue de maintenir les chauffeurs ;

Novembre 2004 : Obtention d'une subvention de 21.500,00 € auprès du Secrétariat d'Etat au Développement Durable.

Avril 2005 : souper « **MOBI-SERVICE** ». Ce souper a rapporté 2.000,00 €

2005 : Obtention d'un subside auprès de Dexia de 1.000,00 €

Juin 2005 : convention de collaboration avec Buurt Initiatieven Kuurne, en abrégé B.I.K. vzw et sauvegarde d'un poste 4/5 temps en fin de P.T.P. par engagement en mesure SINE chez B.I.K. et mise à disposition du projet Mobi-Service.

Septembre : Changement d'une de nos berlines par une FORD ESCORT break

Décembre : Demande aux trois conseils communaux la création s'une structure juridique afin de faire passer le **MOBI-SERVICE** en asbl ; adhésion de deux communes sur les trois et mise en suspens tant que pas accord des trois. Perte d'un poste Activa ½ temps par manque de moyens financiers.

Mars 2006 : acquisition d'un véhicule Ford Transit de type Kombi.

Avril : mise à disposition d'un véhicule par une société extérieure.

Octobre : renouvellement du projet P.T.P. et engagement d'un poste à 4/5 temps, un second prévu pour janvier 2007.

## 10. Résultats

- Obtenus :

Rompres l'isolement des personnes à mobilité réduite par la mise en place d'un service taxi social et d'un service de ramassage des encombrants ;

- Recherchés :

- Création et maintien d'emploi : deux chauffeurs continueront une année sous statut P.T.P. et un chauffeur sous statut Activa ou points APE. Au-delà, nous envisageons la création d'une société à finalité sociale et une demande d'agrément en qualité d'Entreprise de Formation par le Travail.
- On étudie les moyens de pérenniser la structure : l'hypothèse des « titres-services » a été émise.

## 11. Degré de maturité

- Terminé dès que des relais sont trouvés, les Communes de Celles et Mont de l'Enclus avaient voté les statuts pour créer une asbl en intercommunalité mais Pecq n'a pas suivi.

# Fiche de réalisation

## Mobi-dépan'âge

### 1. Objectifs en terme de :

- création d'activité économique dans le secteur de l'économie sociale.
- création d'emploi : création d'emploi sous le statut Programmes de Transition Professionnelle.

### 2. Description du projet

Développement de différents services de proximité, dont notamment un service de courses à domicile.

### 3. Origine du projet

Suite à la création et à l'extension du Mobi-Service, de nouveaux besoins de proximité sont apparus.

### 4. Public concerné

Les personnes à mobilité réduite, à savoir les personnes âgées, les personnes isolées ne disposant pas de moyen de locomotion.

### 5. Opérateurs

Les agents de développement local, CPAS et ALE.

### 6. Rôle de l'ADL

Avant de mettre en place le service, les agents ont effectué une enquête afin de déterminer les besoins exacts. Les agents ont pour mission le développement du *Mobi-Dépan'âge*.

### 7. Partenaires

- public : le Centre Public d'Aide Sociale de Pecq pour la mise à disposition de ses infrastructures.

### 8. Principaux obstacles

Obtention de postes sous Programmes de Transition Professionnelle.

### 9. Grandes étapes de réalisation

Novembre 2001 : appel à projets émanant du Fonds expérimental Services de proximité de la Fondation Roi Baudouin ;

Décembre 2001 : introduction de notre dossier de candidature ;

Janvier 2002 : sélection de notre projet ;

Mai 2002 : introduction des demandes P.T.P. pour deux mi-temps ;

Jusque septembre 2002 : enquête auprès des habitants de nos communes ;  
Septembre 2002 : autorisation pour un seul des postes mi-temps (repassage refusé);  
Octobre 2002 : procédure de sélection par le Forem en cours pour l'engagement d'un P.T.P ;  
Octobre 2002 : dépouillement de l'enquête (fin septembre : date de fin d'enquête) pour voir les services demandés ;  
Novembre 2002 : engagement d'un poste P.T.P. à mi-temps ;  
2005 : titres-services envisagés + développement de nouveaux services de proximité.

## **10. Résultats**

- Obtenus :
  - Mise en place d'un service de courses à domicile
- Recherchés :
  - Création de 5 à 10 emplois dans les deux ans
  - Satisfaction des besoins sociaux non solutionnés à ce jour.

## **11. Degré de maturité**

- Abandon au niveau communal, reprise par une autre structure.

# Fiche de réalisation

## Microprojet Interreg III A

### 1. Objectifs en terme de

Création d'activité économique : néant.

Création d'emploi : de manière indirecte.

### 2. Description du projet

Intensification des contacts à travers des échanges transfrontaliers.

### 3. Origine du projet

Suite au partenariat développé avec la v.z.w. Buurt Initiatieven Kuurne dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Prince Philippe 3+, nous avons établi des contacts avec d'autres organismes flamands ainsi qu'avec la France.

### 4. Public concerné

Les C.P.A.S et leurs équivalents néerlandophones et français, les acteurs d'économie sociale, ainsi que les mandataires locaux.

### 5. Opérateurs

- v.z.w. BIK est initiateur de ce projet ;
- le C.P.A.S. de Kuurne est le chef de file et assure le secrétariat.

### 6. Rôle de l'ADL

Partenaire à part entière de par son expérience en matière de services de proximité mais aussi en qualité de relais pour les C.P.A.S. locaux.

### 7. Partenaires

- publics :
  - Centre Communal d'Action Sociale de Marcq-en-Baroeul
  - O.C.M.W. Menen (C.P.A.S. de Menin)
  - O.C.M.W. Kuurne
- associatif : v.z.w. BIK

### 8. Principaux obstacles

Néant.

## **9. Grandes étapes de réalisation**

1<sup>er</sup> juin 2005 : conférence de presse + work-shop 1 à Marcq-en-Baroeul;

septembre : work-shop 2 à Menen ;

novembre : work-shop 3 à Kuurne ;

février 2006 : work-shop 4 à Pecq ;

avril 2006 : work-shop 5 à Kuurne ;

mai 2006 : workshop de clôture à Brugges.

## **10. Résultats**

- Obtenus : enrichissement sur le plan méthodologique, ouverture sur de nouveaux horizons, établissement de partenariats.

## **11. Degré de maturité**

- Projet Interreg IV en préparation active.

# Fiche de réalisation

## Services de Proximité de QUALité, en abrégé S.E.P.Q.U.A. asbl

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique dans le secteur des services de proximité.
- création d'emploi estimée à 30 postes sur une période de 3 ans. Ce sont des emplois locaux créés pour assurer des services à la population locale.

### 2. Description du projet

L'association a pour but l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être principalement en région wallonne mais aussi dans le pays. Elle a pour mission notamment, et sans être exhaustif, le développement des services de proximité. Quant à son mode de financement, l'association vient d'introduire une demande d'agrément afin d'entrer dans le dispositif des titres services.

### 3. Origine du projet

Durant ces 6 dernières années, l'A.D.L. a mis en place différentes initiatives d'économie sociale, dont certaines ont pris une dimension non négligeable et sortent à présent du cadre des activités de l'agence. Dès lors, deux alternatives existent : soit la création d'une structure propre au développement des services de proximité, soit relais pris par les acteurs locaux publics tels que le C.P.A.S ou la création d'une section sui generis au sein de l'administration communale par exemple, or ceux-ci ne le souhaitent pas. C'est donc la première alternative qui a été retenue et mise en œuvre.

### 4. Public concerné

Tout public bien que les besoins locaux pour les entités de Celles, Mont-del'Enclus et Pecq concernent plus particulièrement les personnes à mobilité réduite. Concernant le profil des travailleurs, sont visées les personnes peu qualifiées et âgées de plus de 45 ans.

### 5. Opérateurs

Les agents de développement se sont investis à titre privé dans le Conseil d'administration afin d'initier la démarche, en association avec le secteur associatif ainsi que des particuliers travailleurs et utilisateurs des services existants.

### 6. Rôle de l'ADL

Donner l'impulsion nécessaire pour extraire les services de proximité hors des services communaux puisque ceux-ci sont gérés par l'A.D.L. depuis leur création.

## **7. Partenaires**

- public : les communes travaillent par convention avec l'asbl. Leur participation intervient au niveau de la mise à disposition de matériel, de locaux et ressources humaines.
- privé : travailleurs et utilisateurs des services de proximité.
- associatif : association active dans le secteur de l'économie sociale ; mise à disposition de ressources humaines.

## **8. Principaux obstacles**

Lenteur des processus administratifs et rigidité institutionnelle.

## **9. Grandes étapes de réalisation**

De 2000 à 2006 : services de proximité = services communaux.

2006 : création de S.E.P.Q.U.A. asbl et introduction des demandes d'agrément ad hoc.

2007 : établissement de conventions de collaboration entre les pouvoirs publics locaux (communes, C.P.A.S., A.L.E., ...)

## **10. Résultats**

- Recherchés : gestion des services de proximité locaux par la mise en place d'une structure spécifique et un accès aux outils du secteur, avec à court terme une création d'emplois.

## **11. Degré de maturité**

- Terminé pour le rôle de l'A.D.L. En date du 31 octobre 2007, 4 emplois créés.

# Fiche de réalisation

## Plate forme d'économie sociale Wallonie Flandre

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique dans le secteur de l'économie sociale.
- création d'emploi : 15 emplois ont déjà été créés à ce jour. De nombreux emplois sont en perspective tant du côté wallon que flamand.

### 2. Description du projet

Constitution d'une plate-forme d'échange entre deux expériences sur le terrain, d'une part le territoire couvert par l'A.D.L. pour la Wallonie et d'autre part Kuurne et ses environs pour la Flandre. Le financement est majoritairement assuré par le partenaire flamand car celui-ci possède une structure bien établie dans le domaine de l'économie sociale. La création d'emplois porte sur les services de la vie quotidienne.

### 3. Origine du projet

Une journée d'échanges dans le cadre du Fonds expérimental Services de proximité géré par la Fondation Roi Baudouin est à l'origine de la rencontre des deux partenaires.

### 4. Origine du projet

Tout public.

### 5. Opérateurs

L'A.D.L. et la vzw Buurt Initiatieven Kuurne, en abrégé B.I.K portent le projet.

### 6. Rôle de l'ADL

Coordination des actions en économie sociale sur le territoire et établissement de projets communs avec notre partenaire néerlandophone.

### 7. Partenaires

- public : les communes de Celles, Mont-de-L'Enclus, Pecq et Kuurne, CPAS de Kuurne.
- associatif : vzw B.I.K. Soutien financier au niveau logistique et moyens humains.

### 8. Principaux obstacles

Néant. Collaboration étroite entre partenaires wallons et flamands malgré la frontière linguistique.

## **9. Grandes étapes de réalisation**

2004 : rencontre des partenaires.

Depuis 2005 : élaboration de projets communs (détail dans fiches de réalisations par projet mené).

## **10. Résultats**

- Obtenus : comparaison des méthodes de travail
- Recherchés : création de nouveaux projets et accession à des financements flamands ainsi qu'à l'échelle européenne.

## **11. Degré de maturité**

- Croisière.

# Fiche de réalisation

## Pâte à Celles

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : secteur de la petite enfance.
- création d'emploi : engagement de personnes formées pour la coordination ainsi que des puéricultrices pour l'accueil des enfants.

### 2. Description du projet

Mise en place d'une structure d'accueil des enfants en dehors des heures scolaires. Introduction des dossiers donnant accès aux différentes subventions et rôle transitoire de coordination avant entrée en fonction de personnel spécifique.

### 3. Origine du projet

Vu le manque d'infrastructures appropriées à l'accueil des enfants sur l'entité de Celles, l'intervention de l'ADL a été sollicitée dans le but de mettre en place un (des) service(s) adapté(s) aux besoins des habitants. La première étape de ce projet consistait donc à cerner les attentes des futurs parents et parents d'enfant(s) de moins de 12 ans. Une enquête a donc été réalisée fin 1999.

Les résultats de cette enquête ont indiqué aux autorités locales la nécessité de créer un service de garderie après école et école des devoirs afin d'accueillir des enfants des écoles gardiennes et primaires de l'entité. Cependant, les moyens financiers nécessaires étaient trop lourds à supporter pour les communes. L'appel à projet « Accueil de l'Enfance en dehors des heures scolaires » issu des Politiques croisées de la Région wallonne et de la Communauté française constituait donc une opportunité à ne pas rater.

### 4. Public concerné

Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

### 5. Opérateurs

La Commune de Celles. Le Comité d'accompagnement au projet, devenu depuis la Commission Communale d'Accueil (C.C.A.).

### 6. Rôle de l'ADL

Introduction du dossier de candidature et mise en œuvre des mécanismes de coordination. L'A.D.L. gardera un rôle de consultation au sein de la C.C.A.

## 7. Partenaires

- publics :

- Les administrations communales ;
- Les écoles primaires ;
- L'ONE ;
- Collège des Bourgmestres et Echevins ;
- Le Ministère de la Communauté française ;
- Le Ministère de la Région wallonne – Direction Générale des Pouvoirs locaux.

- privés :

- Les parents ou associations de parents ;
- associations culturelles des trois entités;

## 8. Grandes étapes de réalisation

30 octobre 2001 : Introduction du dossier de candidature des Communes de CELLES/MONT-DE-L'ENCLUS en réponse à l'appel à projets « Accueil de l'Enfance en dehors des heures scolaires » du 20 septembre 2001 issu des Politiques croisées Région wallonne et Communauté française 2001-2002.

17 janvier 2002 : Notification de l'octroi d'une subvention de 1.859,20 € destinée à couvrir les frais de réalisation d'un état des lieux de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires. (Communauté française) ;

18 novembre 2002 : Introduction d'un dossier spécifique à la Commune de Celles (Région wallonne) ;

21 novembre 2002 : Introduction d'une demande de subvention complémentaire dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires pour la Commune de Celles (Communauté française) ;

30 novembre 2002 : Remise de l'état des lieux auprès de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. (Communauté française) ;

7 janvier 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention de 49.578,50 € affectée à la réalisation de travaux d'aménagements, de rénovation ou de construction ainsi que pour des achats de fournitures destinés aux lieux d'accueil des enfants en dehors des heures scolaires. (Région wallonne) ;

14 janvier 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.550,00 € destinée à valoriser le travail de coordination, de couvrir les frais d'achat de petit matériel, des frais occasionnés par la réalisation d'un outil informant les personnes concernées des activités d'accueil existantes ainsi que des frais d'animation occasionnés (max.1/3 de la subvention) par une activité ponctuelle, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2002 au 30 septembre 2003. (Communauté française) ;

31 mai 2003 : Introduction d'une demande de subvention pour le volet « information » (Politiques croisées Région wallonne et Communauté française) ;

30 juillet 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention de 1.550,00 € pour le volet « information » ;

19 septembre 2003 : Introduction d'une demande de subvention à fin de procéder à l'engagement d'un coordinateur. (Communauté française) ;

septembre 2003 : achat de petit matériel grâce à la subvention complémentaire de 2.550,00 €

15 octobre 2003 : Remise des documents justificatifs des achats relatifs à la subvention complémentaire de 2.550,00 € à la Communauté française ;

30 octobre 2003 : Réalisation du bilan du travail effectué et envoi du formulaire d'évaluation à la DIIS

31 octobre 2003 : Remise des documents justificatifs pour le volet « information » à la Région wallonne et justificatifs des dépenses relatives aux travaux auprès de la DGPL ;

28 novembre 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.663,00 € destinée à valoriser le travail de coordination, de couvrir les frais d'achat de petit matériel, des frais occasionnés par la réalisation d'un outil informant les personnes concernées des activités d'accueil existantes ainsi que des frais d'animation occasionnés (max.1/3 de la subvention) par une activité ponctuelle, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2003 au 15 octobre 2004. (Communauté française) ;

1<sup>er</sup> octobre 2004 : engagement d'une coordinatrice.

Octobre 2004 : remise des pièces justificatives de l'achat du petit matériel.

Octobre 2004 : obtention d'une nouvelle subvention complémentaire venant de l'O.N.E. de 7.500,00€ (du 16 octobre 2004 au 30 septembre 2005).

Décembre 2004 : engagement d'une puéricultrice.

Octobre 2004 : remise des pièces justificatives de l'achat du petit matériel.

10 janvier 2005 : ouverture de la structure.

Septembre : clôture de la subvention complémentaire

Octobre 2005 : demande subside en vue de l'acquisition d'un minibus et amélioration de la structure d'accueil (travaux de peinture, ...

Janvier 2006 : courrier signalant que nous n'avons pas été sélectionné pour le subside

Avril 2006 : agrément du programme clé

Septembre 2006 : mise en œuvre du programme clé avec placements de personnel en A.L.E dans les différents établissements scolaires de l'entité pour effectuer la garderie du matin et une heure de garderie le soir (jusque 16H30). Ensuite les enfants partent vers la structure d'accueil

## **9. Résultats**

- Obtenus : Mise en place d'une structure de garde d'enfants ponctuelle permettant aux parents de déposer leurs enfants en confiance dans un établissement qui enthousiasme également les petits de par l'organisation d'activités qui leur permettent de progresser et de s'épanouir.

## **10. Degré de maturité**

- Terminé sauf rôle consultatif.

# Fiche de réalisation

## Ribambelle

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : secteur de la petite enfance.
- création d'emploi : engagement de personnes formées pour la coordination ainsi que des puéricultrices pour l'accueil des enfants.

### 2. Description du projet

Mise en place d'une structure d'accueil des enfants en dehors des heures scolaires. Introduction des dossiers donnant accès aux différentes subventions et rôle transitoire de coordination avant entrée en fonction de personnel spécifique.

### 3. Origine du projet

Vu le manque d'infrastructures appropriées à l'accueil des enfants sur l'entité de Mont-de-l'Enclus, l'intervention de l'ADL a été sollicitée dans le but de mettre en place un (des) service(s) adapté(s) aux besoins des habitants. La première étape de ce projet consistait donc à cerner les attentes des futurs parents et parents d'enfant(s) de moins de 12 ans. Une enquête a donc été réalisée fin 1999.

Les résultats de cette enquête ont indiqué aux autorités locales la nécessité de créer un service de garderie après école et école des devoirs afin d'accueillir des enfants des écoles gardiennes et primaires de l'entité. Cependant, les moyens financiers nécessaires étaient trop lourds à supporter pour les communes. L'appel à projet « Accueil de l'Enfance en dehors des heures scolaires » issu des Politiques croisées de la Région wallonne et de la Communauté française constituait donc une opportunité à ne pas rater.

### 4. Public concerné

Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

### 5. Opérateurs

La Commune de Celles. Le Comité d'accompagnement au projet, devenu depuis la Commission Communale d'Accueil (C.C.A.).

### 6. Rôle de l'ADL

Introduction du dossier de candidature et mise en œuvre des mécanismes de coordination. L'A.D.L. gardera un rôle de consultation au sein de la C.C.A.

## 7. Partenaires

- publics :

- Les administrations communales ;
- Les écoles primaires ;
- L'ONE ;
- Le Collège des Bourgmestre et Echevins ;
- Le Ministère de la Communauté française ;
- Le Ministère de la Région wallonne – Direction Générale des Pouvoirs locaux.

- privés et associatif :

- Associations culturelles des trois entités;
- Les parents ou associations de parents ;

## 8. Grandes étapes de réalisation

30 octobre 2001 : Introduction du dossier de candidature des Communes de CELLES/MONT-DE-L'ENCLUS en réponse à l'appel à projets « Accueil de l'Enfance en dehors des heures scolaires » du 20 septembre 2001 issu des Politiques croisées Région wallonne et Communauté française 2001-2002.

17 janvier 2002 : Notification de l'octroi d'une subvention de 1.859,20 € destinée à couvrir les frais de réalisation d'un état des lieux de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires. (Communauté française) ;

18 novembre 2002 : Introduction d'un dossier spécifique à la Commune de Mont de l'Enclus (Région wallonne) ;

21 novembre 2002 : Introduction d'une demande de subvention complémentaire dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires pour la Commune de Mont de l'Enclus. (Communauté française) ;

30 novembre 2002 : Remise de l'état des lieux auprès de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. (Communauté française) ;

7 janvier 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention de 49.578,50 € affectée à la réalisation de travaux d'aménagements, de rénovation ou de construction ainsi que pour des achats de fournitures destinés aux lieux d'accueil des enfants en dehors des heures scolaires. (Région wallonne) ;

14 janvier 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.550,00 € destinée à valoriser le travail de coordination, de couvrir les frais d'achat de petit matériel, des frais occasionnés par la réalisation d'un outil informant les personnes concernées des activités d'accueil existantes ainsi que des frais d'animation occasionnés (max.1/3 de la subvention) par une activité ponctuelle, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2002 au 30 septembre 2003. (Communauté française) ;

31 mai 2003 : Introduction d'une demande de subvention pour le volet « information ». (Politiques croisées Région wallonne et Communauté française) ;

30 juillet 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention de 1.550,00€ pour le volet « information » ;

19 septembre 2003 : Introduction d'une demande de subvention à fin de procéder à l'engagement d'un coordinateur. (Communauté française) et renouvellement d'un subside complémentaire ;

Septembre 2003 : Achat de petit matériel grâce à la subvention complémentaire de 2.550,00 € ;

15 octobre 2003 : Remise des documents justificatifs auprès de la Communauté française pour la subvention complémentaire de 2.550,00 € ;

30 octobre 2003 : Réalisation du bilan du travail effectué et envoi du formulaire d'évaluation à la DIIS ;

31 octobre 2003 : Remise des documents justificatifs pour le volet « information » à la Région Wallonne et pour le volet « travaux » à la DGPL.

Avril 2004 : Engagement du coordinateur ;

Octobre 2004 : Constitution de la C.C.A., ouverture de la structure et engagement du personnel accueillant.

Septembre 2005 : clôture de la subvention complémentaire

Octobre 2005 : réponse à l'appel en vue de l'acquisition d'un minibus et amélioration de la structure d'accueil

Janvier 2006 : courrier signalant que nous n'avons pas le subside

Juin 2006 : agrément du programme clé

Septembre 2006 : engagement d'un second mi-temps puéricultrice

## **9. Résultats**

Ouverture de la structure d'accueil extrascolaire : mise en place d'une structure de garde d'enfants ponctuelle permettant aux parents de déposer leurs enfants en confiance dans un établissement qui enthousiasme également les petits de par l'organisation d'activités qui leur permettent de progresser et de s'épanouir.

## **10. Degré de maturité**

- Terminé sauf rôle consultatif.

# Fiche de réalisation

## Pecq'Accueil

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : secteur de la petite enfance.
- création d'emploi : engagement de personnes formées pour la coordination ainsi que des puéricultrices pour l'accueil des enfants.

### 2. Description du projet

Introduction d'un dossier de candidature suite à l'appel à projet « Accueil de l'Enfance en dehors des heures scolaires » issue des Politiques croisées de la Région wallonne et de la Communauté française

### 3. Origine du projet

En novembre 1999, les autorités communales, conscientes de la lacune existant sur leur entité en matière d'accueil de l'enfance, ont confié à l'Agence de Développement Local le soin de réaliser une enquête afin de déterminer les besoins exacts (type de structure adéquate) en matière de garde d'enfants. Un courrier explicatif accompagné d'un questionnaire (voir annexe) a donc été adressé aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans suivant le listing de la Population. Il est ressorti de cette enquête que 65 % des parents intéressés réclamaient un mode de garde occasionnel dans lequel des activités favorisant l'éveil de l'enfant soient organisées, soit une structure de type halte-garderie avec ateliers de psychomotricité, ... En outre, près de 30 % d'entre eux évoquaient l'utilité d'un service garde-malade et/ou baby-sitting. Nous avons procédé en novembre 2003 à une nouvelle enquête. Les résultats de cette enquête révélaient toujours un besoin de garde occasionnel.

### 4. Public concerné

Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

### 5. Opérateurs

La Commune de Celles. Le Comité d'accompagnement au projet, devenu depuis la Commission Communale d'Accueil (C.C.A.).

### 6. Rôle de l'ADL

Introduction du dossier de candidature et mise en œuvre des mécanismes de coordination. L'A.D.L. gardera un rôle de consultation au sein de la C.C.A.

## 7. Partenaires

- publics :

- L'Office de la Naissance et de l'Enfance ;
- Ecole communale d'Obigies ;
- Ecole communale de Pecq ;
- Ecole communale de Warcoing ;
- Ecoles gardiennes et primaires paroissiales de Pecq et Hérinnes ;
- Collège des Bourgmestre et Echevins ;
- Le Ministère de la Communauté française ;
- Le Ministère de la Région wallonne – Direction Générale des Pouvoirs locaux.

- privés :

- Les parents ou associations de parents ;
- Des opérateurs d'accueil extra-scolaire : contacts pris avec différents opérateurs sur les villes de Mouscron et Tournai.

## 8. Grandes étapes de réalisation

- 30 octobre 2001 : réponse à l'appel à projets « Accueil en dehors des heures scolaires » ;
- Décembre 2001 : réalisation d'un état des lieux et mise à jour de l'analyse des besoins sur base d'un canevas fourni par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ;
- Début 2002 : obtention d'un subside de 49.578,70 EUR en investissement en équipements et infrastructures ;
- Août 2002 : commencement des travaux ;
- 31 octobre 2002 : remise des justificatifs des dépenses relatives aux travaux auprès de la DGPL ;
- 21 novembre 2002 : Introduction d'une demande de subvention complémentaire dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires (Communauté française) ;
- 30 novembre 2002 : Remise de l'état des lieux auprès de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. (Communauté française) ;
- 14 janvier 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.550,00 € destinée à valoriser le travail de coordination, de couvrir les frais d'achat de petit matériel, des frais occasionnés par la réalisation d'un outil informant les personnes concernées des activités d'accueil existantes ainsi que des frais d'animation occasionnés (max.1/3 de la subvention) par une activité ponctuelle, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2002 au 30 septembre 2003. (Communauté française) ;
- 31 mai 2003 : Introduction d'une demande de subvention pour le volet « information ». (Politiques croisées Région wallonne et Communauté française) ;
- 30 juillet 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention de 1.600,00 € pour le volet « information » ;
- septembre 2003 : Introduction d'une demande de subvention à fin de procéder à l'engagement d'un coordinateur. (Communauté française) ;
- Septembre 2003 : achat de petit matériel grâce à la subvention complémentaire de 2.550,00 € ;
- 15 octobre 2003 : remise des documents justificatifs auprès de la Communauté française relatif à la subvention complémentaire de 2.550,00 € ;
- 30 octobre 2003 : Réalisation du bilan du travail effectué et envoi du formulaire d'évaluation à la DIIS ainsi que remise des justificatifs relatifs au volet information ;
- 28 novembre 2003 : Notification de l'octroi d'une subvention complémentaire de 2.663,00 € destinée à valoriser le travail de coordination, de couvrir les frais d'achat de petit matériel, des frais occasionnés des des activités

d'accueil existantes ainsi que des frais d'animation occasionnés (max.1/3 de la subvention) par une activité ponctuelle, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2003 au 15 octobre 2004. (Communauté française) ;

- février 2004 : engagement d'une coordinatrice ;
  - mars : engagement d'une puéricultrice à ½ temps et ouverture de la structure d'accueil ;
  - Octobre 2004 : remise des pièces justificatives de l'achat du petit matériel - Obtention d'une nouvelle subvention complémentaire venant de l'O.N.E. de 7.500,00 € (du 16 octobre 2004 au 30 septembre 2005) ;
  - Septembre 2005 : clôture de la subvention complémentaire
  - Octobre 2005 : réponse à l'appel en vue de l'acquisition d'un minibus et amélioration de la structure d'accueil
- 
- Janvier 2006 : obtention d'un subside de 17.102,05€ pour terminer l'aménagement des locaux de l'accueil extrascolaire
  - Juin 2006 : engagement de deux mi-temps puéricultrice et passer troisième puéricultrice à temps plein
  - Septembre 2006 : demande de prolongation pour le subside de 17102,05€
  - Novembre 2006 : envoi du cahier des charges à la D.I.S.S
  - Novembre 2007 : travaux de rénovation pour extension des locaux d'accueil.

## 9. Résultats

Début de l'année 2004, ouverture de la structure et engagement personnes formées.

Mise en place d'une structure de garde d'enfants ponctuelle permettant aux parents de déposer leurs enfants en confiance dans un établissement qui enthousiasme également les petits de par l'organisation d'activités qui leur permettent de progresser et de s'épanouir. En ce qui concerne la Commune de Pecq, la volonté des autorités est que l'A.D.L. supervise toujours le service A.T.L.

## 10. Degré de maturité

- Croisière.

# Fiche de réalisation

## Le Mont de l'Enclus accessible à Tous (Fonds Elia)

### 1. Objectifs en terme de :

- création d'activité économique : accroissement de l'accessibilité des sites gastronomiques et de loisirs aux personnes à mobilité réduite et donc augmentation de l'attractivité touristique.

### 2. Description du projet

Ouverture de lieux touristiques champêtres aux personnes souffrant d'un handicap.

### 3. Origine du projet

Parmi ses activités, la commune de Mont-de-l'Enclus a pour volonté de développer son potentiel touristique. Depuis mars dernier en collaboration avec le Parc Naturel du Pays des Collines, la Maison des randonneurs s'est ouverte sur l'Enclus du Haut. Le but de la commune est d'adapter plusieurs sentiers de promenades très fréquentés pour les personnes à mobilité réduite et les personnes handicapées.

### 4. Public concerné

Personnes à mobilité réduite, que ce soit à titre temporaire (femmes enceintes, familles avec landaux,...) ou permanent (personnes âgées, personnes handicapées physiquement utilisant par exemple un fauteuil roulant, personnes mal voyantes,...)

### 5. Opérateurs

La Commune de Mont de l'Enclus.

### 6. Rôle de l'ADL

Gestion complète du projet et du partenariat jusqu'à sa concrétisation.

### 7. Partenaires

- publics :

- Subvention de 6.000,00 € obtenus auprès du Fonds Elia géré par la Fondation Roi Baudouin ;
- L'intercommunale IDETA (prise en charge de la création et de l'impression des brochures) ;
- La Commune de Mont de l'Enclus en collaboration avec la Commune de Kluisbergen (charte de coopération).

- privés :

- Madame Marie-Gabrielle Delcuve (implication dans un projet touristique incluant des critères d'intégration sociale)
- Seigneurie « le Balmoral » (impliquée par le fait de l'hébergement des personnes à mobilité réduite)

- associatif :

- Commission et gestion des infrastructures du Parc Naturel du Pays des Collines (développement touristique du Pays des Collines, à savoir les entités de Flobecq, Frasnes, Ellezelles et Mont de l'Enclus) ;
- Le centre Protestant (organisation d'activités à destination des publics « jeunes ») ;

## 8. Principaux obstacles

- Le frein principal à ce chantier se situe dans le fait que des travaux d'égouttages doivent être réalisés sur les promenades à aménager pour les personnes à mobilité réduite. Dès lors, le projet a du être postposé au début 2004.

- Le second obstacle est le changement de propriétaire de la Seigneurie « Le Balmoral », située au milieu du parcours. Tout est remis en question par le nouveau propriétaire.

## 9. Grandes étapes de réalisation

15 mai 2002 : réponse à l'appel à projets du Fonds Elia ;

17 septembre 2002 : Attribution d'une subvention de 6.000,00 EUR du Fonds Elia ;

22 janvier 2003 : réunion avec des personnes à mobilité réduite en vue de connaître les problèmes rencontrés et en vue de choisir les promenades susceptibles d'être aménagées ;

30 avril 2003 : découverte des promenades à aménager et élaboration des travaux à réaliser ;

15 juillet 2003 : demande de prolongation dans le cadre du Fonds Elia car des travaux d'égouttage sont prévus début 2004 ;

13 octobre 2003 : octroi d'une dérogation jusque juin 2004 ;

1<sup>er</sup> semestre 2004 : réalisation des travaux en vue de l'aménagement des promenades. Modification d'une partie des revêtements du sol afin qu'ils puissent servir de guide aux mal voyants.

Août 2004 : parution d'un article de presse concernant le projet dans la revue « Elia écho » suite à la visite des délégués du Fonds Elia. Prolongation du fonds.

Novembre 2004 : recherche de bancs spécifiques adaptés au parcours et demandes de remises de prix au près de différents fournisseurs, en vue d'achats.

Janvier 2005 : octroi d'une dérogation sans date limite mais nous devons montrer régulièrement l'avancé des travaux

Février 2005 : acquisitions de bancs et de poubelles

Août 2005 : placements des bancs et des poubelles

Octobre 2005 : achat de bordures pour permettre aux personnes malvoyantes de se déplacer le long du circuit

2006 : aménagement en ternaire d'une partie du circuit.

2006-2007 : placement de bordures pour mal-voyants.

## 10. Résultats

- Obtenus : Choix des circuits de promenade en vue de leur aménagement
- Recherchés : Adaptation de quelques circuits de promenade en vue de les rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite et améliorer ainsi l'attractivité touristique et gastronomique de l'Enclus du Haut.

## 11. Degré de maturité

- Croisière.

# Fiche de réalisation

## Outil publicitaire Visiocom

### Objectifs en terme de

- création d'activité économique : non – valorisation des entreprises locales.
- création d'emploi : néant.

### Description du projet

Achat d'un véhicule par la société Visiocom, le coût du véhicule étant financé par la location d'espaces publicitaires aux entreprises locales, et mise à disposition durant une période de trois ans à l'Agence de Développement Local pour le projet Mobi-Service. Les nombreux déplacements du taxi social couvrent un grand territoire et offre ainsi une bonne visibilité pour les entreprises locales, outre la plus-value sociale.

### Origine du projet

Démarches de la société Visiocom auprès des autorités publiques locales.

### Public concerné

Entreprises locales.

### Opérateurs

Société Visiocom.

### Rôle de l'ADL

Relais local.

### Partenaires

- public : Communes de Celles, Mont-de-l'Enclus et Pecq et A.D.L. pour les frais de fonctionnement (carburant, entretien et assurances).
- privé : entreprises locales pour location d'un espace publicitaire et société Visiocom pour financement du véhicule et des espaces publicitaires.

### Principaux obstacles

Néant.

### Grandes étapes de réalisation

Août 2005 : prise de connaissance du projet.

Septembre 2005 à janvier 2006 : établissement des conventions de partenariat et démarches auprès des entreprises

## **Résultats**

- Obtenus : accès à une bonne visibilité pour les entreprises locales et accroissement de l'attractivité commerciale locale.

## **Degré de maturité**

- Croisière pour une durée de 3 ans à dater de mars 2006.

# Fiche de réalisation

## Aide à la création d'activité commerciale

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : aide aux candidats indépendants.
- création d'emploi : 6 emplois.

### 2. Description du projet

Demande de renseignements relatifs au lancement d'une activité à titre indépendant.

### 3. Origine du projet

L'Agence de Développement Local oriente les candidats vers les acteurs locaux pouvant aider les candidats entrepreneurs.

### 4. Public concerné

Candidat entrepreneur. A titre ponctuel.

### 5. Opérateurs

Agents de développement afin de donner les pistes et contacts ad hoc conformément aux souhaits des candidats entrepreneurs.

### 6. Rôle de l'ADL

Relais local vers les structures compétentes.

### 7. Partenaires

Néant.

### 8. Principaux obstacles

Néant.

### 9. Grandes étapes de réalisation prévues

Néant.

### 10. Résultats

Recherchés : Aide à la création d'activité économique.

### 11. Degré de maturité

- Ponctuel.

# Fiche de réalisation

## Fonds Prince Philippe Trois +

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : néant de façon directe.
- création d'emploi : néant de façon directe.

### 2. Description du projet

Echange d'expériences entre communautés.

### 3. Origine du projet

L'A.D.L. a déjà participé à un projet dans le cadre du Fonds Prince Philippe 3+ avec d'autres partenaires en 2004.

### 4. Public concerné

Tout public mais principalement les mandataires et acteurs sociaux locaux.

### 5. Opérateurs

SERVICES de Proximité de QUALité, en abrégé S.E.P.Q.U.A. asbl.

### 6. Rôle de l'ADL

Apport de son expérience en matière de services de proximité mis en place sur son territoire.

### 7. Partenaires

- Associatif : Buurt Initiatieven Kuurne, en abrégé B.I.K. vzw et S.E.P.Q.U.A. asbl.

### 8. Principaux obstacles

Sélection de notre dossier de candidature au sein du fonds.

### 9. Grandes étapes de réalisation prévues

Néant.

### 10. Résultats

Néant.

### 11. Degré de maturité

Abandon.

# Fiche de réalisation

## Portes ouvertes de l'Agence de Développement Local 2007

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : néant.
- création d'emploi : néant.

### 2. Description du projet

De manière récurrente en janvier de chaque année, organisation d'une journée portes ouvertes de l'Agence de Développement Local afin de permettre à tout un chacun de (re)découvrir ce que fait l'agence. En effet, le sigle A.D.L. est confondu soit avec l'A.L.E. (Agence Locale pour l'Emploi) soit avec l'A.T.L. (Accueil Temps Libre).

### 3. Origine du projet

Les agents tentent par ce biais de remédier à la méconnaissance de l'agence par la population et le tissu associatif et local de nos différentes entités. Par exemple, le sigle A.D.L. est confondu régulièrement avec l'A.L.E. (Agence Locale pour l'Emploi).

### 4. Public concerné

Tout public.

### 5. Opérateurs

Agents de développement.

### 6. Rôle de l'ADL

Présentation par les agents des différents projets réalisés ou en cours de réalisation de sa création à ce jour.

### 7. Partenaires

Néant.

### 8. Grandes étapes de réalisation prévues

Avril-Mai 2007 : préparation de la journée portes ouvertes avec invitations personnalisées, mailing ciblé et affichage.

1<sup>er</sup> juin 2007 : journée portes ouvertes.

## **9. Résultats**

- Recherchés/Obtenus : faire (mieux) connaître l'A.D.L. à toute personne résidant ou exerçant une activité quelconque sur l'une de nos entités.

## **10. Conditions de concrétisation**

Aucune en particulier.

# Fiche de réalisation

## Recensement économique et social

### 1. Description du projet

Mise à jour continue de l'inventaire des activités économiques, sociales, culturelles et associatives sur le territoire de l'A.D.L.

### 2. Origine du projet

Suite à une volonté des membres de la plate-forme de l'A.D.L., les agents ont reçu pour mission de recenser les activités locales. Ce recensement économique constituait également la première étape de l'étude du territoire en vue d'établir un diagnostic complet. Régulièrement, celui-ci doit être mis à jour.

### 3. Public concerné

Tous les acteurs publics, privés et associatifs dans les secteurs économique, culturel et social.

### 4. Opérateurs

Les agents de développement Local.

### 5. Rôle de l'ADL

Les agents ont élaboré un questionnaire destiné aux acteurs économiques, puis ont élargi leur étude à l'ensemble du territoire. L'objectif était de réaliser un diagnostic leur permettant de mettre en place les processus de développement local.

### 6. Partenaires

- publics : les Communes et organismes para-communaux ;
- privés et associatif : les acteurs locaux et toute personne souhaitant s'investir dans le développement de sa commune.

### 7. Principaux obstacles

Travail long et fastidieux qui doit être régulièrement mis à jour.

### 8. Grandes étapes de réalisation

Septembre 2000 : élaboration d'un questionnaire pour le recensement économique ;

Novembre 2000 à avril 2001 : suivi de la formation en développement local qui nous a permis de réorienter nos activités conformément aux principes énoncés par la Région Wallonne ;

Mars 2001 : élargissement du recensement économique à un recensement plus large (associatif, ...). Remaniement des activités.

Mai - décembre: « recensement », y compris sites d'activité économiques désaffectés, bâtiments insalubres, ... ;

Début 2002 : dresser une « carte » du territoire et en dégager l'étude A.F.O.M. pour ensuite planifier le développement local ;

2002 : mise en œuvre des processus de développement ;

2003 : mise à jour de la carte du territoire et révision des stratégies.

2006 : relance systématique tissu social.

2007 : mise à jour annuelle, s'inscrivant d'autant plus dans le cadre du dossier de demande d'agrément

## **9. Résultats**

- Recherchés : maîtrise d'une carte de nos entités permettant d'avoir une vue d'ensemble de tous les secteurs confondus et privilégier ou non certains axes de développement.

## **10. Degré de maturité**

- Croisière (mise à jour régulière).

# Fiche de réalisation

## Cartographie du territoire de l'A.D.L.

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : néant.
- création d'emploi : néant.

### 2. Description du projet

Constitution et mise à jour d'une carte socio économique associative des acteurs locaux.

### 3. Origine du projet

A l'occasion de la mise à jour de notre recensement économique et social, nous avons eu l'idée de l'étendre à une carte, support visuel plus attractif que des listings ou bases de données.

### 4. Public concerné

Tout public.

### 5. Opérateurs

Agents de développement.

### 6. Rôle de l'ADL

Réalisation du recensement et de la cartographie.

### 7. Partenaires

Non déterminé.

### 8. Principaux obstacles

Travail long et fastidieux qui doit être régulièrement mis à jour.

### 9. Grandes étapes de réalisation prévues

Détermination d'un outil graphique pour réalisation de la cartographie, non encore réalisé par manque de temps.

### 10. Résultats

Etablissement d'un outil précis et aisément maniable.

### 11. Degré de maturité

Démarrage.

# Fiche de réalisation

## Etin'Celles asbl

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : néant.
- création d'emploi : création d'un emploi au sein de l'asbl mi-temps au départ puis temps-plein.

### 2. Description du projet

L'association a pour objet le développement de différentes formes d'expressions artistiques notamment par la promotion, la création, la diffusion, l'animation, et la formation, ainsi que par l'aide à la promotion, l'aide à la création, l'aide à la diffusion, l'aide à l'animation et l'aide à la formation. L'asbl souhaite procéder à des engagements car elle organise beaucoup d'activités.

### 3. Origine du projet

Demande d'un membre bénévole de l'asbl qui souhaiterait pouvoir être engagé comme animateur.

### 4. Public concerné

Tout public.

### 5. Opérateurs

L'asbl Etin'Celles.

### 6. Rôle de l'ADL

Recherche des différentes possibilités permettant à l'asbl de procéder à des engagements.

### 7. Partenaires

Néant.

### 8. Principaux obstacles

Aspects financiers.

### 9. Grandes étapes de réalisation prévues

Nous avons passé en revue avec les membres de l'asbl les possibilités en matière d'aide à l'embauche.

### 10. Résultats

Engagement d'un animateur. Choix par l'asbl du plan d'embauche lui correspondant le mieux et par la suite élaboration des différents documents

### 11. Degré de maturité

Croisière.

# Fiche de réalisation

## Espace Public Numérique au Mont de l'Enclus

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : néant
- création d'emploi : au départ du projet non car mise à disposition d'un membre du personnel communal mais envisageable par la suite

### 2. Description du projet

Mise à disposition d'un local de l'administration afin d'aider le public dans la recherche d'emplois, accès aux médias, recherche d'activités culturelles, théâtre, cinéma, aide dans la recherche scolaire, aide dans la recherche de documentations, ouverture sur le monde, emplois et stages, ...

### 3. Origine du projet

Réponse à l'appel à projet lancé par SPP Intégration sociale (Service Politique de la Pauvreté).

### 4. Public concerné

Principalement personnes demandeuses d'emploi, personnes de plus de 50 ans et jeunes n'ayant pas accès aux TIC chez eux.

### 5. Opérateurs

Administration communale du Mont de l'Enclus.

### 6. Rôle de l'ADL

Constitution du dossier et mise en œuvre du projet.

### 7. Partenaires

Néant.

### 8. Principaux obstacles

Manque de connaissances techniques au niveau du personnel (critères minimum au niveau du matériel à commander.

### 9. Grandes étapes de réalisation prévues

- Septembre 2007 : procédures d'acquisition du matériel.
- Octobre 2007 : démarrage des activités.

### 10. Résultats

L'objectif d'un tel projet est de faire découvrir l'outil internet aux personnes de plus de 50 ans, de permettre aux demandeurs d'emploi de rechercher un emploi, d'aider les jeunes dans les différentes démarches, ouverture sur le monde.

### 11. Degré de maturité

Création d'un E-P-N

# Fiche de réalisation

## Maison de Jeunes

### 1. Objectifs en terme de

- création d'activité économique : néant.
- création d'emploi : difficile à chiffrer à ce stade car au départ volontariat.

### 2. Description du projet

Création d'une Maison de Jeunes afin de pouvoir accueillir les jeunes de la région. Cette maison proposera un large choix d'activités, tels que des ateliers de musique, dessin, cuisine, ... ou encore des expositions des œuvres réalisées. L'objectif est de pouvoir accueillir les jeunes plutôt que de les laisser « traîner » dans la rue et de les aider à s'épanouir à travers des activités encadrées.

### 3. Origine du projet

La Commune a mis en place depuis quelques années une structure d'Accueil Temps Libre pour les enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures d'école et durant les vacances scolaires. Par contre, au-delà de 12 ans, aucun accueil spécifique n'est prévu. Dès lors, il serait intéressant de pouvoir encadrer ces jeunes adolescents en leur permettant de se retrouver dans un lieu réservé pour eux.

### 4. Public concerné

Les adolescents de 12 à 18 ans.

### 5. Opérateurs

Les agents de développement, un groupe de travail de jeunes et les autorités communales.

### 6. Rôle de l'ADL

Recherche des différentes possibilités permettant la mise en place de la structure.

### 7. Partenaires

- Service Jeunesse de la Commune de Mont de l'Enclus ;
- Mouvements de jeunesse ;

### 8. Principaux obstacles

Aspects financiers.

### 9. Grandes étapes de réalisation prévues

A ce stade, information auprès du public cible.

### 10. Résultats

Aucun encore à ce stade

### 11. Degré de maturité

Démarrage.